

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du JEUDI 04 NOVEMBRE 2021

Présents : - Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de : - Mr Yohann HANON, absent excusé.

Secrétaire : -Mme Isabelle LELEU.

1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Mardi 7 SEPTEMBRE 2021, Mr le Maire présente quelques remarques sur les points abordés ce jour - là :

a. Un sondage auprès des parents sera effectué prochainement pour une éventuelle organisation du **Centre de Loisirs aux Vacances de Pâques 2022**.

b. Le cabinet Paral' Ax travaille sur le dossier de la **Rénovation du Groupe Scolaire**. Une présentation des différents scénarios par l'architecte est programmée pour fin Novembre.

c. Le **Repas des Aînés** organisé le Samedi 9 Octobre a donné entière satisfaction et s'est déroulé dans une excellente ambiance. Mr le Maire remercie tous les bénévoles qui ont aidé à cette manifestation.

d. Les travaux d'implantation de **l'antenne pour la téléphonie au hameau de Watterdal** sont en cours d'exécution. Le socle béton a été réalisé. L'extension électrique nécessaire (160 m) se fera bien en sous-sol. La tranchée sur le Chemin des Bosquets va débiter le 15 Novembre. Un arrêté de circulation a été pris.

e. La **garderie** a bien été transférée à la salle d'Activités. Le **nombre d'élèves** y est certains jours, **trop important**. Une réorganisation de ce service devra être certainement revue au niveau du R P I.

2) L'ordre du jour est relu :

a) Convention territoriale globale avec la CAF :

Celle-ci propose de gagner en efficience en développant un nouveau cadre d'intervention par l'élaboration d'un projet social de territoire partagé .Cette convention couvre les domaines suivants : enfance, jeunesse, animation de la vie sociale,...Elle sera signée par l'Intercommunalité et cosignée par les maires concernés par un équipement petite enfance ou d'accueils de loisirs .Elle doit être signée avant la fin de l'année 2021.

Après délibération, le **Conseil Municipal**, à l'unanimité, **décide :**

- **de lancer la procédure d'élaboration de cette convention avec la CAF ;**

- **de prendre l'engagement d'une signature avant fin 2021.**

Mr le Maire informe l'assemblée que quelques communes voisines souhaitent intégrer l'accueil de loisirs pour 2022. Une réunion avec la CAF sera programmée pour connaître les possibilités et conditions de cette intégration. Une décision sera à prendre ultérieurement.

Par ailleurs, la prestation « Bonus territoire » relative à l'accueil de loisirs de JUILLET 2021, perçue par la commune de SENINGHEM sera en partie reversée à la commune de NIELLES les BLEQUIN **au prorata du nombre d'enfants accueillis sur son site.**

b) Renforcement de la conduite d'eau sur l'Impasse du Crocq Renoit :

Mr le Maire rappelle à l'Assemblée les travaux à réaliser sur le réseau d'eau dans cette voie communale. SUEZ a établi un devis global d'un montant de 9 544 € TTC. Après discussion avec le syndicat d'eau : SIDEALF, responsable du réseau d'eau, il a été convenue d'une répartition des travaux de la manière suivante :-pose tuyau, manchons, vannes,.. à la charge du SIDEALF ; -terrassment, remblai, réfection chaussée à la charge de la commune

Après délibération, **le Conseil Municipal**, à l'unanimité, **accepte cette répartition des travaux entre le SIDEALF et la commune.**

c) Bilan des Investissements 2021:

Mr le Maire présente au Conseil Municipal un tableau récapitulatif des Investissements réalisés au cours de l'année. Les extensions de l'éclairage public et la pose des caméras de surveillance seront effectuées avant la fin de l'année. Le total des dépenses s'élèvera à 162 430€.Les subventions (DETR, FARDA du CONSEIL Départemental,...) ont toutes été obtenues.

Après délibération, **le Conseil Municipal**, à l'unanimité, **valide ce bilan.**

d) Projets 2022 :

Après délibération, **l'assemblée**, à l'unanimité, **adopte les projets suivants :**

-1. Rénovation d'une 1ere tranche de la rue des Tilleuls avec la réalisation de noues et de puits d'infiltration pour l'évacuation des eaux pluviales.

-2. 3éme Tranche de la Défense Extérieure contre l'Incendie avec la pose d'une citerne souple de 120 m3 à La Raiderie (côté Ouest) et de deux poteaux Incendie : rue Principale et rue des Grands Bois (entrée de Watterdal).

-3. La rénovation et l'extension du groupe scolaire après propositions du cabinet d'études et obtention de toutes les aides possibles et des autorisations diverses. **Le reste à charge communal devra être connu.**

-4. L'achèvement du local de rangement à proximité de la salle d'Activités :pose des portes et du bardage.

Mr le Maire est autorisé à demander différents devis et à établir toutes les demandes de subventions pour ces travaux.

e) Colis des Aînés, du Personnel et Arbre de Noël :

Les colis des Aînés seront distribués par les élus les **16/17/et 18 Décembre 2021**.Le personnel communal recevra le sien, le Vendredi 17 Décembre à 18h30 à la salle d'Activités. L'Arbre de Noël avec spectacle et distribution de jouets par le Père Noël (pour tous les enfants de la commune jusque 12 ans) aura lieu **le Mardi 21 Décembre à 18h30**

f) Achat parcelle Section B N°138 :

Mr le Maire informe le Conseil Municipal du souhait de vente par son propriétaire de la parcelle désignée ci- dessus. Celle -ci est située sur les coteaux calcaires en zone naturelle. C'est une lande en partie boisée. Sa superficie est de 4 360 m2.

Après délibération, **le Conseil Municipal**, à l'unanimité, **décide de proposer pour cette acquisition la somme de 3 500 €.**

h) Questions diverses

1. A la demande de la municipalité de COULOMBY, **Le Conseil Municipal accepte la dissolution de l'AFR de COULOMBY** . La parcelle A n°1129 d'une contenance de 1140 m² sera transférée dans le domaine communal de SENINGHEM .

2. Temps de travail de Mme Marie-Claire CHOCHOY : les tâches confiées à cette employée sont plus nombreuses qu'auparavant, aussi le Conseil municipal décide de porter son temps de travail à **20h/semaine** à compter du 1^{er} Décembre 2021

3. En cas de nécessité, par délibération, le Conseil Municipal accepte **la mise en place d'un éventuel télé - travail pour la secrétaire de mairie.**

4. Un hommage en Mai 2022 à Mr A SAUVAGE, ancien maire de la commune, sera proposé à la famille.

Vu, le Maire, C TELLIER.